

1. Débitrice: **Sideline Industries SA**, En Cavuaz,
1884 **Villars s. Ollon**

2. Déclaration de faillite: 16.05.2002

3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.06.2002

4. Avance de frais: CHF 3'000.00
Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. *Remarques:* but: importation, exportation et commercialisation d'articles de sport ainsi que l'importation, courtage et représentation de toutes matières premières, en matériaux et de produits en tous genres, acquisition et exploitation de brevets, participations à d'autres entreprises.
Ensuite de constatation de défaut d'actifs suffisants, le juge a prononcé la suspension de la liquidation.

Office des faillites de l'arrondissement d'Aigle
1860 Aigle

(00503090)